



RésALIS prend son envol

mercredi 1er octobre 2014, par [lpe](#)

Afin de renforcer l'efficacité du programme RésALIS, lancé en 2012, le Conseil général souhaite externaliser certaines missions réalisées par les services de la collectivité pour ce dispositif en s'appuyant sur une association (préfigurant la création d'une structure juridique la plus adaptée).

Développé sous cette nouvelle forme associative, le projet Résalis reste inchangé et poursuit les mêmes objectifs : créer une relation équitable et sécurisée entre les acheteurs et les producteurs pour l'approvisionnement en produits locaux de qualité de la restauration collective publique et privée en Deux-Sèvres.



Cette ambition entend répondre à des enjeux de plusieurs natures :

- économique car ce projet favorise le maintien et l'installation de producteurs et la rentabilité de leur exploitation, développe l'activité et ainsi les emplois pour l'ensemble des acteurs (producteurs, transformateurs, transporteurs), avec en perspective les 20 millions de repas de la restauration collective du département ;
- environnemental à travers le soutien aux exploitations respectueuses de l'environnement et des ressources naturelles, aux cultures agrobiologiques et aux races et espèces locales, aux économies d'énergie générées par la limitation des déplacements des denrées ainsi que par l'utilisation de pratiques et d'outils innovants faiblement énergivores ;
- de santé publique en encourageant la production et la consommation d'aliments de saison frais et sains, une transformation à faible teneur en graisse et sucre, des filières exemptes d'OGM et produits chimiques de synthèse ;
- éducatif grâce à l'inscription dans une logique d'éducation au goût et au « bien manger » et la sensibilisation des collégiens à un comportement alimentaire basé sur la consommation de produits répondant à des critères de qualité ;
- professionnel en permettant aux cuisiniers et à leurs collaborateurs de renforcer leur identité et leurs compétences en travaillant les produits mais aussi en offrant la possibilité à des producteurs et porteurs de projet d'améliorer et de tester leurs pratiques ;

- social par l'intégration des structures d'insertion dans le modèle économique.

Afin d'aider à son démarrage, une subvention de 15 000 € a été allouée à l'association RésALIS, pour le recrutement d'une personne dont les missions seront de mener à bien les objectifs définis dans les statuts de l'association :

- participer à la redéfinition d'un modèle alimentaire vertueux apte à initier une modification positive sur l'environnement, la biodiversité, le social et l'économie,
- concevoir et mettre en place un « modèle économique alternatif » apte à organiser et à coordonner durablement l'approvisionnement de proximité de la restauration collective sur l'ensemble des Deux-Sèvres,
- fédérer l'ensemble des acteurs de ce « modèle économique alternatif »,
- créer un outil innovant de type coopératif, réparti sur l'ensemble du département, - favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté,
- accompagner les collectivités qui souhaitent mettre en place, dans le cadre de RésALIS, des projets participatifs structurants,
- concevoir, mettre en oeuvre et gérer toute opération à caractère économique ou commercial conforme à son objet.

Le Conseil général poursuit l'expérimentation Résalis avec les collèges volontaires en 2014 et assurera à compter du 1er janvier 2015 la coordination d'un groupement de commandes pour l'approvisionnement en denrées alimentaires de l'ensemble des collèges du département.

Toutes les informations : www.resalis.com

[Lire notre article paru sur le sujet en mai 2013.](#)